



Comité International de Planification pour la Souveraineté Alimentaire Groupe de Travail sur la pêche

Déclaration du CIP en réponse au point 4 de l'ordre du jour du COFI : Soutenir la pêche artisanale et à petite échelle, notamment dans le cadre de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (AIPAA)

Chers membres des délégations gouvernementales,
Chers observateurs du COFI,

Nous, le Forum Mondial des Pêcheurs et des Travailleurs de la Pêche (WFF), le Forum Mondial des Peuples de Pêcheurs (WFFP), le Conseil International des Traités Indiens (IITC), La Via Campesina (LVC), en tant que membres du Groupe du Travail sur la Pêche du Comité International de Planification pour la Souveraineté Alimentaire (CIP), et représentant des millions de pêcheurs à petite échelle et de Peuples Indigènes des régions côtières et intérieures du monde entier.

C'est une année importante - **l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (AIPAA)**. En tant que co-président de l'AIPAA, le CIP a contribué à d'importantes initiatives menées cette année en faveur des organisations et des communautés de pêcheurs à petite échelle du monde entier. Cependant, l'AIPA a été un encouragement, et nos membres continueront à étendre leurs efforts comme ils le faisaient auparavant pour renforcer les communautés de pêche à petite échelle au-delà de l'AIPA, pour leur souveraineté alimentaire et leur bien-être social, comme le prévoient les directives volontaires pour la durabilité de la pêche artisanale (directives PA).

Dans le cadre de nos efforts cette année, le CIP a développé **une Méthodologie axée sur les communautés de pêcheurs à petite échelle** pour évaluer la mise en œuvre des directives PA, et nous avons terminé un premier rapport impliquant des communautés et organisations de pêcheurs de 21 pays. Ce rapport a été présenté au Sommet de la pêche à petite échelle à Rome ces derniers jours. Dans les deux années à venir, nous allons déployer des évaluations dans de nombreux autres pays, et lancer un rapport complet axé sur les populations à temps pour la 36e session du COFI en 2024. Nous soutenons l'appel de la FAO à tirer parti du succès du premier sommet de la pêche à petite échelle et à organiser des sommets similaires tous les deux ans avant les sessions du COFI.

La 36e session du COFI marque également une étape particulièrement importante : le 10e anniversaire de l'adoption des directives PA. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre des directives PA, mais il reste encore beaucoup à faire. Les droits humains des communautés de la pêche à petite échelle et des peuples autochtones continuent d'être violés et nous sommes toujours exclus de nombreux processus décisionnels. Nous réitérons donc notre **notre engagement à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements et la FAO** dans le cadre du processus de mise en œuvre, en tant que membre du groupe consultatif CSM-PA et des groupes consultatifs régionaux. Nous appelons les gouvernements à intensifier leurs efforts de mise en œuvre, en allouant des ressources financières et un soutien technique, en renforçant les capacités institutionnelles et en développant des mécanismes participatifs, en étroite collaboration avec nos organisations dans le monde entier.